

Plan de travail du lundi 23 mars

Le ministère préconise entre 3 et 4h de travail quotidien. Afin de te guider, j'indiquerai le temps approximatif de chaque discipline : peut-être que tu mettras moins de temps, peut-être que tu mettras plus de temps. Ce n'est pas grave. L'objectif est de faire le travail sérieusement avec application. **Si jamais tu mets beaucoup plus de temps que le temps indiqué, arrête-toi et passe à la suite.** Tu peux commencer par ce que tu souhaites. Il n'y a pas d'ordre dans les disciplines.

Lis bien chacune des consignes. Pour chaque exercice, je te préciserai où il faut que tu fasses l'exercice :



: sur le cahier du jour



: sur le cahier de géométrie



: sur une feuille

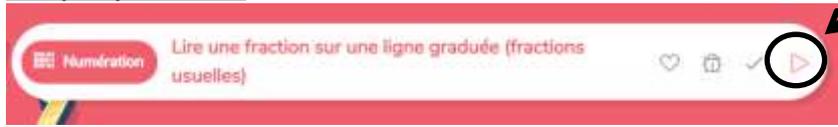


: sur l'ordinateur

J'ai également fait un code couleur pour vous guider (encadrés) :

- **cadres rouges** : consigne de mise en forme ou détail sur l'accompagnement demandé. **Il faut souvent les lire avant de commencer l'activité** ;
- **cadres verts** : les choses à retenir (mini-leçon, rappel, ...) ;
- **cadres jaunes** : travail à faire à l'aide de l'ordinateur.

Pour les activités sur classe-numérique, n'hésitez pas à regarder les courtes vidéos récapitulatives lorsqu'il y en a une.



Emploi du temps de la journée

Dictée et étude de la langue 40 minutes	Lecture 40 minutes	Calcul mental 15 minutes	Numération 30 minutes	Fiche de math 20 minutes	Anglais 20 minutes	Histoire 30 minutes
--	-----------------------	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------	------------------------

Les durées indiquées sont approximatives.

1. Dictée :

Afin d'être le plus autonome possible, chaque jour, je vais vous enregistrer la dictée du jour. Vous n'aurez donc pas besoin d'adulte et vous pourrez faire des pauses et réécouter le texte autant de fois que vous le souhaitez.

Bien-sûr, les 2 solutions proposées la semaine dernière restent à votre disposition :

- **tu es accompagné(e)** : la personne qui travaille avec toi, te dicte le texte. Ensuite, soit la personne te corrige soit tu te corriges seul(e) en regardant le modèle.
- **tu es seul(e)** : fais une autodictée : apprend le texte par cœur puis, sans le modèle, recopie-là. Corrige-toi ensuite à l'aide du modèle.



Prépare ton cahier du jour en écrivant la date et dictée.



Ecris le texte en sautant des lignes puis corrige-toi en vert.

Texte de la dictée :

Mon père avait souvent besoin de deux autres mains pour maintenir une pièce pendant qu'il perçait, tapait, vissait ou sciait. Je ne m'ennuyais jamais.

Etude de la langue :



Effectue les exercices ci-dessous. Recopie les consignes sur ton cahier.



- a. **Recopie le texte de la dictée puis entoure les verbes conjugués et souligne leur sujet. Fais une flèche du sujet vers le verbe.**

J'observe :

Hier, nous criions dans le jardin.

Pendant que vous essuyiez la vaisselle, nous scions une planche.

Je remarque :

Je remarque que le verbe crier conjugué avec nous contient deux « i » à la suite. Comme le verbe scier dans la deuxième phrase.

Pour le verbe essayer, il y a un « y » et un « i » à la suite.

Je retiens :

A l'imparfait, pour les verbes se terminant par « -ier », il faut doubler le « i » avec nous et vous. En effet, on garde le « i » du radical et on ajoute le « i » de la terminaison.

Ex. : crier → radical : cri + **terminaison : ions/iez** → nous **criions**, vous **criiez**

plier → radical : pli + **terminaison : ions/iez** → nous **plions/vous pliez**

Pour les verbes se terminant en « -yer », il garde le « y » du radical et ajoute la terminaison.

Ex. : essayer → radical : essay + **terminaison : ions/iez** → nous **essuyions/ vous essuyiez**

balayer → radical : balay + **terminaison : ions/iez** → nous **balayions/ vous balayiez**



- b. **Réécris le texte en remplaçant « mon père » par « mon père et moi » et « je » par « nous ».**



- c. **Conjuge le verbe « scier » et le verbe « balayer » à l'imparfait.**



Rends-toi sur le site : <https://www.classe-numerique.fr/> et effectue les exercices sur l'imparfait.

Pour te connecter, tu trouveras ton identifiant et ton mot de passe sur le site de l'école.

2. Lecture-compréhension :

Comme nous avons fini de travailler sur Anya, nous allons continuer à travailler sur le Héros en lisant *Les 12 travaux d'Hercule*. Chaque jour, je te proposerai un nouvel épisode à lire. Chaque épisode correspond à un des travaux effectués par Hercule.

Pour vérifier ta compréhension, je te demanderai deux choses :

- répondre à quelques questions sur ta lecture. Ces questions te permettront d'éclaircir des points particuliers, de découvrir de nouvelles notions sur le Héro ou la mythologie.
- te connecter au site : <https://rallye-lecture.fr/>. Chaque épisode dispose de son propre questionnaire. Chaque jour, tu devras donc faire le questionnaire correspondant à l'épisode que tu viens de lire.

Pour rappel, les identifiants sont les mêmes que pour classe-numérique et tu les retrouveras sur le site de l'école dans l'article du lundi 16 mars.

Les douze travaux d'Hercule :

Cette première lecture va te permettre de découvrir qui est Hercule.

- a. Lis la première partie : le prologue (à télécharger sur le site de l'école).
- b.  Réponds aux questions ci-dessous :
 - a. **Qui est le père d'Hercule ?**
 - b. **Son père était-il un dieu ou un mortel ?**
 - c. **Qui est sa mère ?**
 - d. **Sa mère était-elle un dieu ou une mortelle ?**
 - e. **A ton avis, pourquoi dit-on d'Hercule que c'est un demi-dieu ?**
- c. Corrige tes réponses à l'aide du fichier-réponse.
- d.  Rends-toi sur Rallye-lecture pour faire le premier questionnaire : *Qui est Hercule ?*

3. Calcul mental :

 Rends-toi sur le site : <https://calculatice.ac-lille.fr/spip.php?rubrique2>.

CM1

Mémoriser les tables de multiplication >
Tables x6, x7

CM2

Utiliser les parenthèses

Résoudre des problèmes avec la multiplication et la division → jeu : les allumettes.

4. Numération :

CM1

Exercices du manuel de maths. N'oublie pas d'écrire le numéro et la page de l'exercice.

- a.  Prépare ton cahier du jour.
- b.  Effectue les exercices : 33 page 175, 19 page 177 et 13 page 21.
- c.  Corrige-toi à l'aide du fichier réponse.

 Rends-toi sur le site : <https://www.classe-numerique.fr/> et effectue les exercices sur les grands nombres.

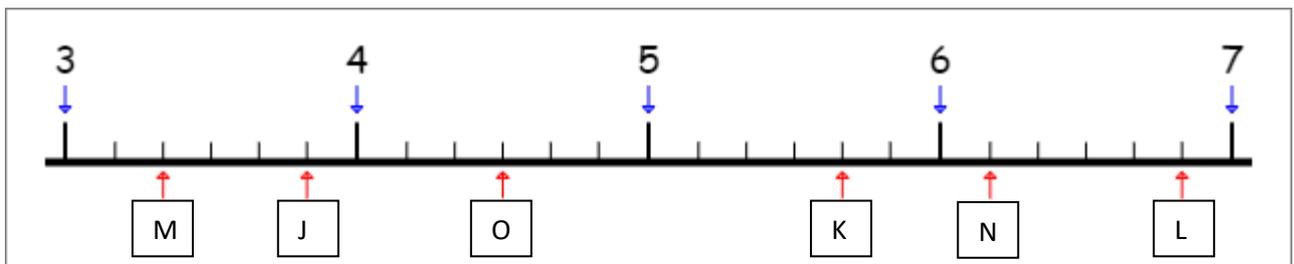
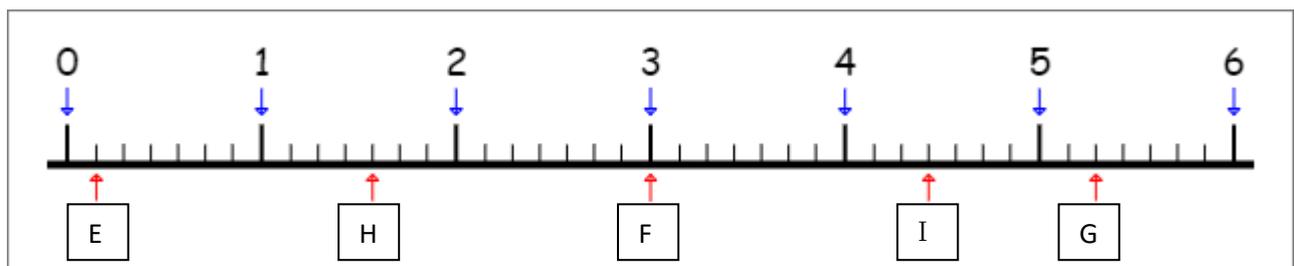
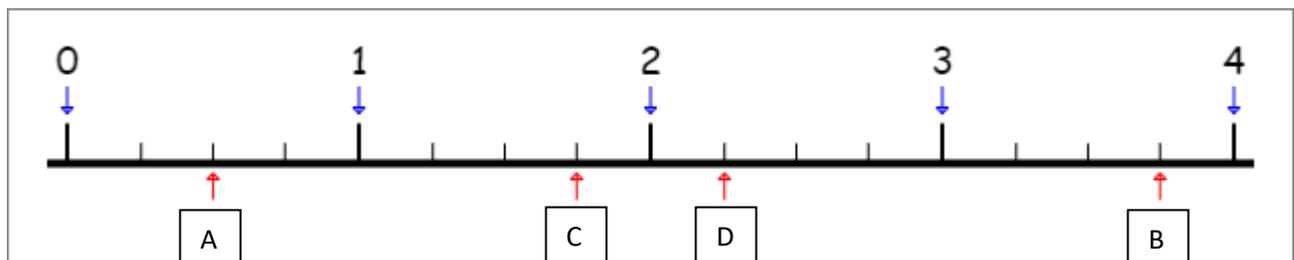
Pour te connecter, tu trouveras ton identifiant et ton mot de passe sur le site de l'école.

CM2

a.  Prépare ton cahier du jour.

Vidéo afin de placer des fractions sur une ligne graduée, notamment lorsqu'elles n'ont pas le même dénominateur : <https://www.youtube.com/watch?v=VcuaJOf2N5w>

b.  **Pour chaque ligne graduée, indique la fraction correspondant à chaque lettre. Fais bien attention au dénominateur et à la graduation !**



c. Corrige-toi à l'aide du fichier réponse.

 Rends-toi sur le site : <https://www.classe-numerique.fr/> et effectue les exercices les fractions.

Pour te connecter, tu trouveras ton identifiant et ton mot de passe sur le site de l'école.

5. Fiche de math :

Poursuis ta fiche de maths.

6. Anglais :

 Rends-toi sur le site : <https://www.classe-numerique.fr/> et effectue les exercices sur : les nombres, les couleurs et les mois de l'année.

Pour te connecter, tu trouveras ton identifiant et ton mot de passe sur le site de l'école.

7. Histoire :

Nous continuons le chapitre sur « Le temps de la République ».

Pour la séance d'histoire, tu peux consulter le document ci-dessous ou tu peux te rendre sur le manuel en ligne et te rendre à la page 123 : <https://monespace-educ.fr/feuilleter/9782218998904>.

Preprend ta fiche de la semaine dernière et continue ton travail dessus.

1. Lis le document ci-dessous.

La constitution est la loi fondamentale qui organise le pouvoir.

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme définis par la Déclaration de 1789.

Article 1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Article 2. La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité »...

Article 3. Le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par le référendum. Sont électeurs... tous les Français majeurs des deux sexes...

D'après la Constitution de la Cinquième République, 1958

Lexique :

démocratique : qualifie un Etat dans lequel le pouvoir appartient au peuple, qui s'exprime par la vote.

un référendum : un vote des citoyens qui doivent répondre par oui ou par non à une question.

un régime politique : la manière dont est organisé le pouvoir dans un pays.

2.  Réponds aux questions suivantes :

a. En quelle année a été écrit ce texte ?

b. Quels éléments du texte rappelle la Révolution Française de 1789 ?

c. Quel article dit que, en 1958, la France est encore une république ?

d. La France est-elle toujours une République de nos jours ?

3. Vérifie tes réponses dans le fichier réponse.

4. Lis le texte-mémoire ci-dessous :

L'année 1892 (affiche du centenaire de lundi dernier)

En 1892, la France était une république. Le pays a alors fêté le centenaire de la Première République, celle proclamée en 1792, pendant la Révolution Française. Les Français étaient attachés à la République. Le 22 septembre 1892 fut donc marqué par une grande fête, avec des défilés, des cortèges, des chars. Place de la République à Paris, on chanta *La Marseillaise*.

Avant 1892

La Première République avait pris fin avec le coup d'Etat puis l'empire de Napoléon Bonaparte. Une Seconde République avait été instaurée en 1848 mais n'avait duré que quatre ans. La Troisième République avait été proclamée en 1870. Entre-temps, la France avait connu d'autres régimes politiques. Elle avait également vécu plusieurs révolutions, moins importantes que celle de 1789.

Après 1892 *(document d'aujourd'hui sur la Constitution de 1958)*

Depuis la fin du XIX^e siècle, la France est une république. Les Français sont attachés à ce régime politique, qui protège leurs libertés et l'égalité en droits. Le pays a changé de Constitution en 1946 (Quatrième République) et en 1958 (Cinquième République), pour mieux organiser le pouvoir. Mais la France est restée une république démocratique. Actuellement, nous sommes sous la Cinquième République.